

Programme de formation

« Droit de l'environnement »

Cette formation est principalement destinée aux responsables QSE et à tout personnel qui souhaitent conforter leurs connaissances en droit de l'environnement.

Le droit de l'environnement regroupe les règles juridiques concernant la gestion, l'utilisation et la protection de l'environnement, la prévention et la répression des atteintes à l'environnement (en particulier par la pollution) et l'indemnisation des victimes pour les préjudices environnementaux.

Elle est disponible en présentiel en Intra Entreprise ou en distanciel.

Elle va permettre aux participants d'acquérir les connaissances et compétences nécessaires pour :

- Pouvoir Elaborer et mettre en œuvre une veille réglementaire.
- Définir les textes réglementaires applicables
- Etablir la conformité réglementaire
- Gérer un dossier ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement)

✓ **Compétences et aptitudes visées :**

- Connaître les principales exigences réglementaires abordées dans le code de l'environnement.

✓ **Public visé**

- Responsables QSE
- Tout personnel d'encadrement
- Toute personne désirant actualiser ses connaissances pour participer efficacement à une démarche environnementale

✓ **Prérequis**

- Pas de prérequis spécifiques
- En distanciel : Disposer d'un ordinateur équipé d'une Webcam et d'un micro ainsi que d'une connexion Internet stable

✓ **Durée de la formation**

21 heures :

- Sur 3 jours en présentiel
- Sur 7 jours répartis en sessions de 3 ou 4 heures en distanciel.

✓ **Lieu de la formation**

Formation Intra Entreprise ou en distanciel.

✓ **Nombre de participants**

Présentiel : 1 à 12 personnes

Distanciel : 1 à 10 personnes

✓ **Prix de la formation**

Sur offre, nous consulter.

✓ **Modalités d'accès à la formation**

Candidature individuelle. Plan de développement des compétences, financement personnel

✓ **Dates de la formation**

Sur offre, dates et délais fixés en accord avec l'entreprise après réception de la demande.

Le programme de la formation est adaptable aux besoins spécifiques de l'entreprise et à son mode de fonctionnement.

Les conditions de mise en œuvre et les possibilités d'adaptation aux personnes en situation de handicap seront étudiées au cas par cas et en fonction des demandes.

✓ Programme

Journée 1

- **Introduction**
 - Présentation des participants, tour de table et recueil des besoins et attentes, rappel des objectifs de la formation, présentation du programme, vérification des prérequis, vérification des compétences.
 - Informations attachées à la mise en œuvre en entreprise, des compétences acquises.
- **Fonctionnement du droit communautaire**
- **Les grands principes de l'Environnement :**
 - Principe de précaution et de prévention
 - Principe Pollueur / payeur
 - Principe d'information et principe de participation
- **Le code de l'environnement.**
- **Synthèse de la journée**

Journée 2

- **Les ICPE**
 - Réglementation, démarche administrative
 - Détermination des ICPE d'un organisme
- **Synthèse de la journée**

Journée 3

- **La veille réglementaire.**
 - La constitution, les sources
 - Etablir la conformité réglementaire
- **Le responsable Environnement**
 - Rôle et responsabilités
- **Activités du responsable Environnement**
- **Bilan final**
 - Synthèse globale, synthèse évaluation des acquis
 - Questions / Réponses par rapport aux attentes initiales

✓ Evaluation des compétences acquises

Exercices en cours de formation, QCM

✓ Modalités pédagogiques

- Participatif et interactif alternant exposé avec des présentations de cas et d'exemples, vidéo projection, support diaporama
- Echanges Questions / Réponses sur les situations rencontrées et les expériences des stagiaires
- Réalisation d'exercices de mise en pratique en alternance avec les exposés théoriques.
- Remise du diaporama au format PDF.
- Remise d'une attestation de fin de formation et d'acquisition des compétences. (Article L.6353-1 du Code du Travail)